

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU PARC A L'AGENCE BRETONNE DE LA BIODIVERSITE

L'an deux mille vingt-quatre, le **mardi 19 mars à 8h30**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 12 mars s'est réuni 8 boulevard des îles, 56000 VANNES sous la présidence de Ronan LE DELEZIR.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. Ronan LE DÉLÉZIR	Président
Mme Marie-José LE BRETON	2 ^{ème} Vice-Présidente
M. Patrick CAMUS	4 ^{ème} Vice-Président
M. Pascal BARRET	
Mme Gaëlle FAVENNEC	
Mme Frédérique GAUVAIN	
Mme Sylvie SCULO	
M. Simon UZENAT	

Absents excusés :

Mme Anne GALLO	1 ^{ère} Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	3 ^{ème} Vice-Président
Mme Muriel CLÉRY	
M. Thierry EVENO	

Procuration :

Mme Muriel CLÉRY donne procuration à Mme Marie Jo LE BRETON

Etaient également présents :

Mme Muriel HASCOËT (Directrice)
Mme Juliette HERRY (Chargée de mission charte)
M. Ronan PASCO (Responsable du pôle Mer, Littoral et Biodiversité)
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière).

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU PARC A L'AGENCE BRETONNE DE LA BIODIVERSITE

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, a créé l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et donne la possibilité aux Régions et à l'AFB de créer conjointement des agences régionales de la Biodiversité.

Les parcs naturels régionaux bretons avaient été sollicités afin de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant qui prendront part au Conseil d'administration de l'EPCE dans le respect de la parité réglementaire exigée pour cette instance.

Par délibération n°2020-33 en date du 20 octobre 2020, le Bureau avait désigné M. Patrick CAMUS comme représentant du Parc naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Par accord conjoint entre les deux PNR, il avait été convenu que le délégué du PNR d'Armorique serait titulaire à cette instance et le délégué du PNR du Golfe du Morbihan suppléant.

Le directeur du PNR d'Armorique propose que le délégué du PNR du Golfe du Morbihan devienne l'élu titulaire à l'ABB pour représenter les parcs et qu'Amélie CARO, Présidente du PNRA soit suppléante.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, les membres du Bureau Syndical décident à l'unanimité de :

- DESIGNER Patrick CAMUS représentant titulaire pour représenter les Parcs Naturels Régionaux bretons au sein du conseil d'administration de l'Etablissement Public de Coopération environnementale (EPCE) de l'Agence Bretonne de la Biodiversité.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc
Naturel Régional du Golfe du Morbihan,



Ronan LE DELEZIR